

CINE-CLUB en marche

Le mouvement est encore dans les coulisses mais il ne tardera pas à entrer en scène; un premier film vous sera présenté mardi et mercredi soirs prochains, une réalisation française Robert Bresson. Pour être en mesure de présenter ce film, de même que ceux qui suivront, l'équipe du Ciné-club du Collège a dû établir certaines règles que voici.

Le nombre des membres étudiants est pour le moment limité à cinquante à cause de la grandeur de l'amphithéâtre (local 222 du Collège) où les films seront présentés; vu cette restriction, on ne peut accepter que des élèves du cours collégial. Les premiers à l'amphithéâtre lundi prochain, 25 octobre, à 12.30 hrs, seront les premiers servis. En plus, tous les professeurs du Collège et de Maria-Assumpta sont invités à devenir membres au même titre que les membres étudiants; l'équipe se charge de les contacter.

Le prix de la carte de membre est de \$2.00, donnant droit à tous les films présentés au Collège par le Ciné-club (au moins cinq films seront présentables à tout le cours collégial), excepté cette condition: Si le film n'est pas présentable à tout le cours collégial (seulement les philosophes admis par exemple), chacun doit payer

son entrée, membre ou non.

Les films présentés aux membres le seront au cours d'une soirée cinématographique dont voici à peu près le programme. Briève explication de cinq minutes pour présenter soit le réalisateur, un acteur, soit des circonstances, enfin tout ce qui peut aider à bien comprendre le film; ensuite, projection du film; pour terminer, étude en équipes dirigées par des membres préalablement choisis de l'auditoire, suivi d'une mise au point par un invité, professeur ou autre.

Le film sera aussi projeté une autre soirée pour les étudiants non membres, probablement le lendemain de la soirée cinématographique, au prix de \$\langle 0.50\$. Une briève explication sera donnée avant le visionnement. Des articles publiés sur Filanzane, par quelques membres du Ciné-club, aideront leurs confrères à mieux comprendre le film même s'ils ne peuvent assister à la soirée cinématographique.

Les membres de l'équipe:

Si vous avez quelque suggestion, soumettez-la à un des membres de l'équipe, il nous fera plaisir de l'étudier.

Georges-Henri Allard,

tous les films présentés au Collège par le Ciné-club (au moins cine films seront présentables à tout le cours collégial), excepté cotte condition: Si le film n'est pas présentable à tout le cours collégial (seulement les philosophes admis par exemple), chaque doit payer